



Signataire : Raphaël Dunand

Date de dépôt : 25 septembre 2025

Question écrite urgente

Inapplication de l'interdiction de vente des cigarettes électroniques jetables

Considérant l'interdiction de la mise en vente des cigarettes électroniques jetables adoptée lors de la dernière session ;

considérant que cette interdiction a pour objectif principal la protection de la santé publique et de l'environnement ;

considérant que, malgré cette interdiction claire et son entrée en vigueur, de nombreux commerces de détail (notamment les kiosques) continuent de proposer et de vendre des puffs sur l'ensemble du territoire du canton de Genève,

ma question est la suivante :

Quelles mesures prenez-vous pour faire respecter l'interdiction de la vente des puffs à Genève ?

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera à la présente question écrite.